



# Des inégalités de plus en plus fortes et visibles

---

David Lannoy ■ Février 2022

**La crise sanitaire de la Covid-19 a révélé au grand jour les profondes inégalités qui traversent notre société. Malheureusement, les promesses d'un monde d'après, plus juste et plus solidaire, se sont rapidement envolées. Et avec elles, l'attention sociétale et médiatique qui s'était portée un temps sur les inégalités sociales. A travers différentes analyses, le CEPAG a décidé de remettre le projecteur sur ce phénomène et ses conséquences. Car, pour lutter contre les inégalités sociales, il est indispensable d'en connaître et comprendre les mécanismes, origines et conséquences.**

**Cette analyse se propose de dresser un état des lieux actuel des inégalités et de la précarité dans notre pays, en accordant une attention particulière sur les différences entre Régions, et en faisant le lien avec les politiques qui pourraient être mises en œuvre pour lutter contre ces phénomènes.**

## Des inégalités de plus en plus fortes et visibles

Ces dernières années ont été marquées par l'émergence de nouveaux combats contre les phénomènes de domination, les inégalités et les discriminations : *Me too*, luttes contre les violences sexuelles et de genre, gilets jaunes, *Black lives matter*, mobilisations décolonialistes, dénonciation des violences policières et des discriminations touchant les classes populaires, les personnes d'origine immigrée, les jeunes, les personnes âgées... Dans ce domaine, la Covid-19 a mis en évidence et amplifié les phénomènes inégalitaires qui traversent nos sociétés : chômage temporaire massif et baisse drastique de revenus, contrats précaires non renouvelés, travailleurs et travailleuses au noir à la rue, jobistes étudiants sans salaire ni allocations, personnes sans papiers invisibilisées, femmes seules tentant de concilier emploi et enfants confinés, files pour obtenir des aides alimentaires, violences institutionnelles et policières contre les classes populaires, fracture numérique, disparité de taux de vaccination entre communes riches et pauvres...

Les inégalités qui touchent des pans entiers de la population – principalement les inégalités de classe, genre et origine – ne sont évidemment pas exclusives. Et elles ont tendance à gagner en intensité quand elles sont vécues simultanément. Au sein des classes les moins favorisées de la population, on retrouve également des discriminations liées au genre, à l'origine ou encore à la situation de ménage. Ces discriminations, qui s'entrecroisent, peuvent être analysées sous le prisme de l'intersectionnalité.

L'intersectionnalité est un concept qui permet de comprendre la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou discrimination.

Initialement développée fin des années 80 par l'universitaire américaine Kimberlé Crenshaw pour aborder l'intersection entre le sexisme et le racisme subis par les femmes afro-américaines et expliquer l'absence de celles-ci des discours féministes de l'époque, cette notion a depuis été élargie afin de saisir l'articulation des différentes formes de discriminations (classe, genre, origine...).

Loin de « *diviser la lutte* », l'intersectionnalité met, au contraire, en lumière la manière dont les différents systèmes de domination (capitalisme, racisme, patriarcat...) se renforcent mutuellement, nécessitent d'être combattus simultanément et appellent la convergence des luttes.

Les inégalités ont indéniablement gagné en visibilité ces dernières années. Tout comme leur dénonciation sur les réseaux sociaux, dans les débats publics, dans la rue, mais aussi les sphères artistiques et médiatiques. La spontanéité des nouveaux mouvements de contestation, leur résonance internationale et leur ampleur ont surpris celles et ceux qui déclaraient – et auraient surtout aimé voir – le militantisme ringard, mort et enterré. Ils ont également pu quelque peu bousculer certaines générations militantes peu habituées à traiter et considérer certains aspects des mécanismes de domination. Ces mouvements de contestation ont indéniablement redonné du souffle au militantisme.

Le défi à affronter maintenant ne serait-il pas de dépasser le stade du constat et de la dénonciation pour déboucher sur des stratégies de lutte contre les causes profondes de l'ensemble des inégalités et discriminations ?

« *Quand on prend les gens par le collier, on peut les activer. (...) Dans notre société, les normes sont très élevées : pour réussir, il faut être beau, intelligent. Il y a un groupe de gens qui ne peut pas atteindre ces normes. C'est un problème qui touche beaucoup les migrants quand ils ont un certain âge. C'est un problème parce que les gens restent alors longtemps dans l'assurance-chômage* ».

Monica De Coninck (sp.a), alors ministre fédérale de l'Emploi, 24 janvier 2012, *La Libre Belgique*.

## La pauvreté : un bilan désastreux

La situation actuelle pourrait se résumer en quelques mots, plus qu'alarmants : la plupart des indicateurs sont au rouge, la précarité ne cesse de progresser. La crise sanitaire n'a fait qu'aggraver le problème. Dans le cadre de son analyse de l'indice de situation sociale en Wallonie<sup>1</sup>, l'IWEPS a ainsi réalisé un focus sur la grande précarité et l'urgence sociale. Dans celui-ci sont entre autres pointés l'impact de la crise et des confinements sur la dégradation de la santé mentale, le renforcement des logiques d'exclusion touchant les plus précaires ou encore l'aggravation des déséquilibres socio-économiques : « *La crise actuelle « se superpose » à une dégradation des déséquilibres socio-économiques et des inégalités sociales préexistants* »<sup>2</sup>.

Depuis 2009, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) a par exemple augmenté de 67 %. La hausse est même encore plus marquée en Wallonie, où le nombre de personnes concernées a presque doublé. A Bruxelles aussi, la hausse du nombre de personnes émarquant au CPAS est tout aussi préoccupante.

### **Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale<sup>3</sup>**

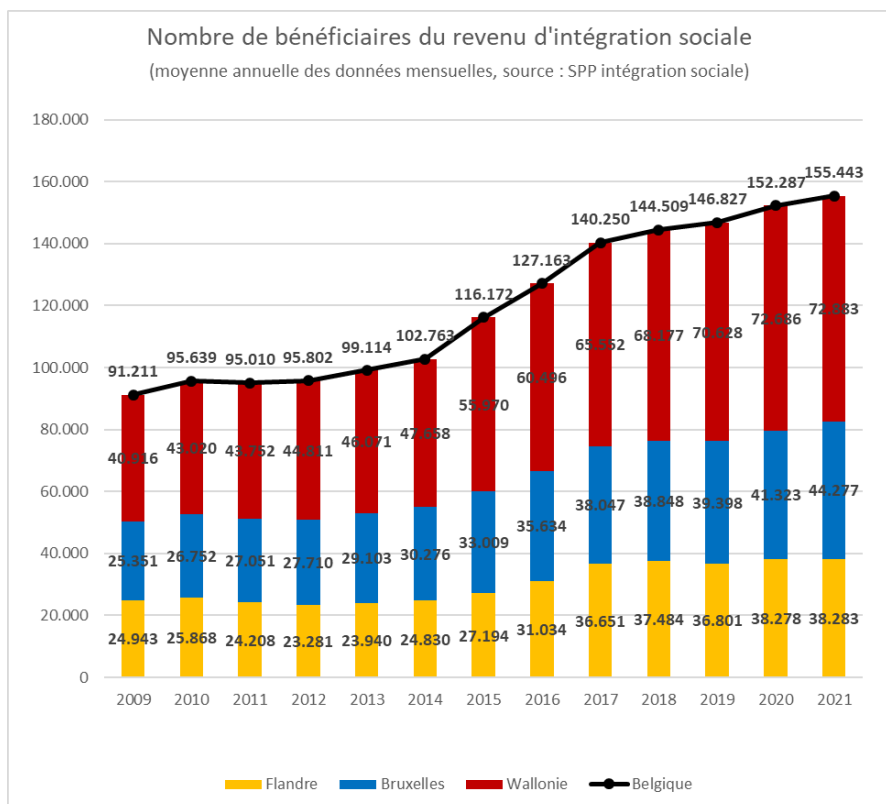
<sup>1</sup> IWEPS. (Septembre 2021). *Rapport de recherches n° 45 – Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS-8<sup>e</sup> exercice). Focus sur les impacts de la crise de la Covid-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie.*

<https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2021/10/RR45-ISS-complet-final-1.pdf>

<sup>2</sup> Synthèse de l'étude IWEPS citée ci-dessus, p. 69.

<sup>3</sup> *Moyenne annuelle des données mensuelles. SPP intégration sociale.*

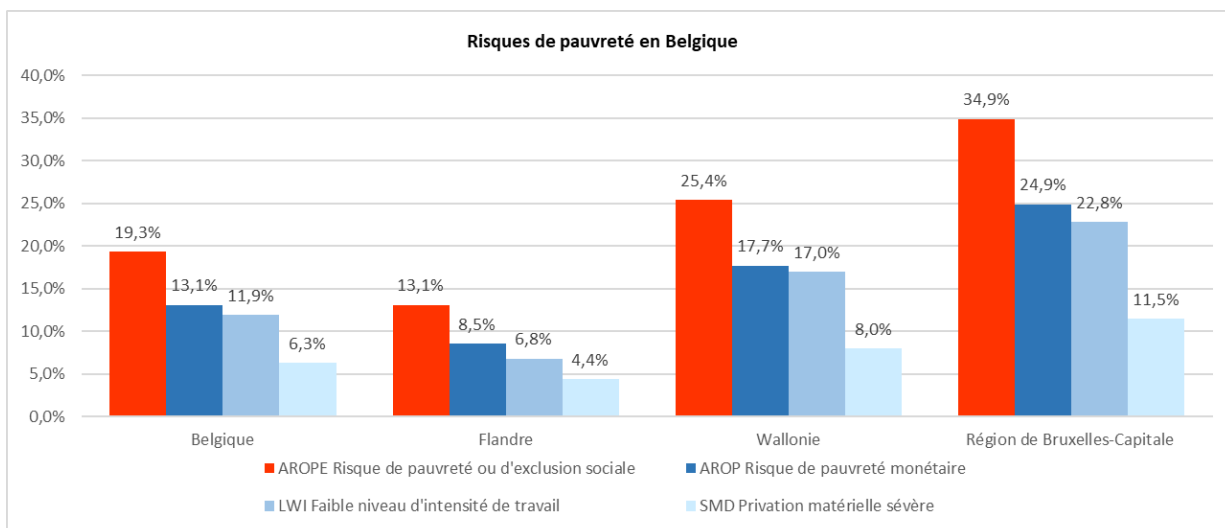
	Wallonie	Flandre	Bruxelles	Belgique
<b>2009</b>	40.916	24.943	25.351	91.211
<b>2021</b>	72.883	38.283	44.277	152.287
	+ 78 %	+ 53 %	+ 75 %	+ 67 %



## Des inégalités entre Régions

Le **risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** est lui aussi alarmant puisqu'il concerne près d'un ménage sur 5 en Belgique. Mais cet indicateur cache en réalité de grandes disparités entre les différentes régions du pays : en Flandre, c'est un ménage sur 6 qui est concerné contre un sur 4 en Wallonie et un sur 3 à Bruxelles<sup>4</sup>.

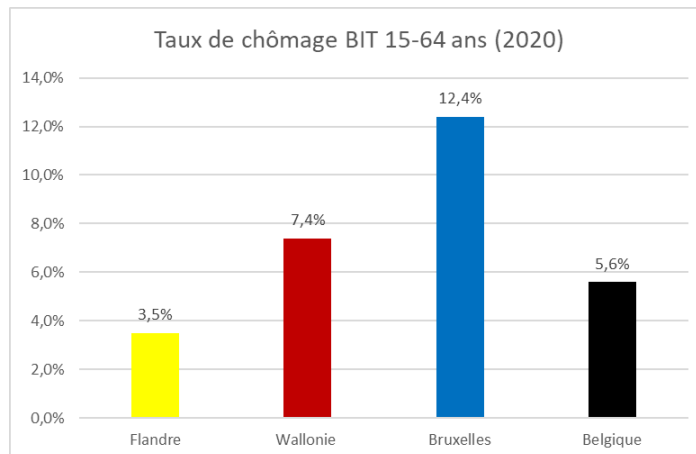
<sup>4</sup> <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale#figures>



On retrouve par ailleurs une ventilation régionale assez proche en ce qui concerne le taux de chômage ou encore la proportion de personnes bénéficiant du revenu d'intégration.

**Taux de chômage régionaux et fédéral <sup>5</sup>**

Taux de chômage BIT 15-64 ans (2020)			
Flandre	Wallonie	Bruxelles	Belgique
3,5 %	7,4 %	12,4 %	5,6 %

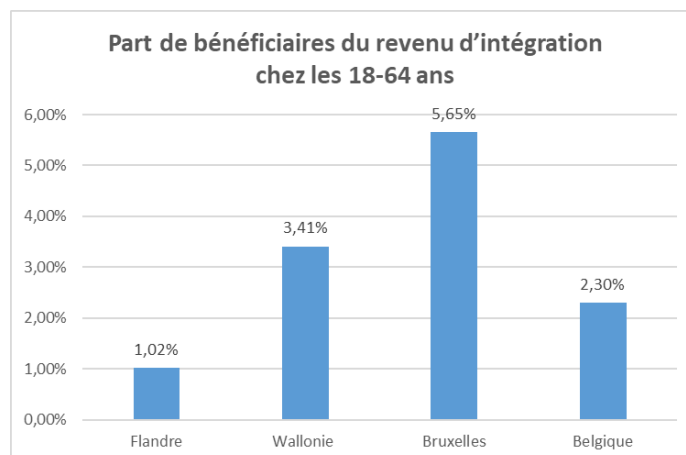


**Taux de bénéficiaires du RIS dans la population des 18-64 ans<sup>6</sup>**

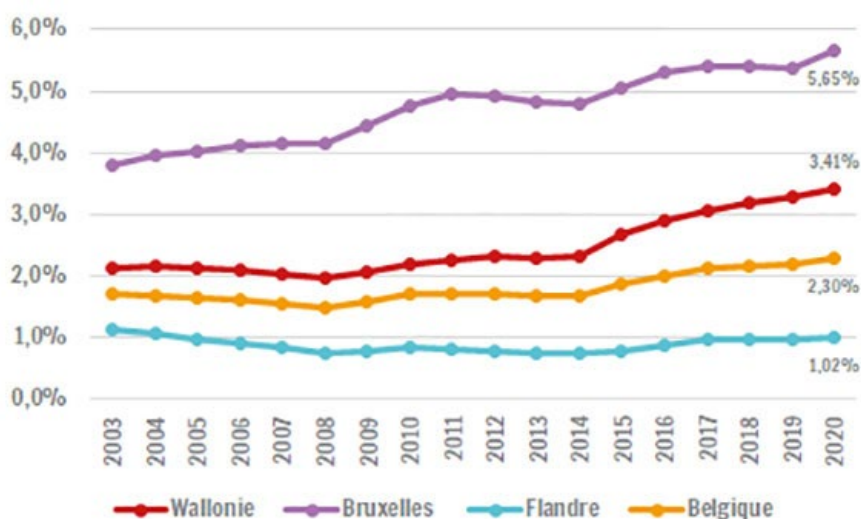
	Flandre	Bruxelles	Wallonie	Belgique
Proportion	1,02 %	5,65 %	3,41 %	2,30 %

<sup>5</sup> Le taux de chômage indiqué ici est le taux de chômage établi selon la définition et les critères du Bureau international du travail (BIT). Cet indicateur BIT présente entre autres l'inconvénient de « sous-estimer » le chômage de masse tandis que le taux administratif aura l'effet inverse puisqu'il comptabilise toutes les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi, même, par exemple, celles qui ont déjà un emploi par ailleurs. Ces deux indicateurs ne tiennent pas compte des exclus et non-inscrits, raison pour laquelle il est toujours utile de les compléter par les statistiques émanant des CPAS.

<sup>6</sup> <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/part-de-revenus-dintegration-chez-18-64-ans/>



Evolution de la part de bénéficiaires du RIS chez les 18-64 ans<sup>7</sup>



On le voit, si la hausse de la précarité est généralisée en Belgique, elle est indéniablement plus forte en Wallonie et à Bruxelles, les inégalités entre Régions étant plus que criantes. La lutte contre la pauvreté est d'ailleurs aujourd'hui une compétence régionale, ce qui pourrait sembler contradictoire puisque les principaux outils de redistribution des richesses (sécurité sociale, droit du travail, une partie des services publics et de la fiscalité...) restent du ressort fédéral. Cependant, derrière ce contraste apparent, il ne faut pas négliger le fait que les Régions et les Communautés disposent de nombreux leviers pour réduire les inégalités : services publics, emploi, formation, logement, mobilité, culture, éducation permanente, enseignement, santé, jeunesse, politique des aîné·e·s, accueil de l'enfance et extra-scolaire, fiscalité, lutte contre les discriminations... Dans tous ces domaines, et d'autres relevant de compétences régionales ou communautaires, les

<sup>7</sup>

<https://www.iweps.be/indicateur-statistique/part-de-revenus-dintegration-chez-18-64-ans/>

politiques devraient donc être analysées en fonction de leur impact sur les plus précaires et de leurs effets en termes de réduction des inégalités sociales.

Pour être pleinement efficace, la lutte contre la pauvreté et les inégalités devrait en effet être pensée et se concevoir de manière transversale, à travers toutes les politiques. Même si les facteurs socio-économiques restent prépondérants dans les situations de précarité et les inégalités (et donc en lien direct avec les salaires, la Sécurité sociale ou la fiscalité, qui sont des matières relevant du fédéral), il conviendrait en effet de traiter tant les causes que les conséquences de la pauvreté dans tous les domaines.